

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 82 (1994)

Heft: 2

Artikel: De la valeur avant toute chose

Autor: Forster, Simone

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-286751>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Exemple 1 : une famille de cinq personnes

Caractéristiques

Appartement de six pièces avec chauffage central dans l'immeuble. Frigo, congélateur, marmite à vapeur, micro-ondes, lave-vaisselle, aspirateur, machine à laver le linge et séchoir dans l'immeuble. Critères de nourriture équilibrée, famille de cinq personnes dont trois enfants (9, 7 et 4 1/2 ans), avec budget correct.

Les enfants sont parfois invités chez des copains, mais une fois par semaine d'autres enfants sont invités.

• Tâche d'exécution

8 h Entretien du logement

Nettoyer et entretenir le logement et ses installations (aspirateur, poussière, balayer, laver, nettoyer les vitres, peinture).

7 h Rangement

Faire les lits, changer les draps, ranger la vaisselle, les vêtements, les jouets, les courses, le linge propre.

4 h Lessive et entretien du linge

Trier le linge et laver, détacher, laver à la machine, sécher, plier, transporter le linge, repasser, raccommoder.

11 h Alimentation et cuisine

Acheter et transporter les aliments, préparer des repas équilibrés et plaisants, dresser la table, servir, débarrasser, remplir le lave-vaisselle.

7 h Enfants

Les réveiller, préparer les habits, leurs affaires, les coucher, les faire ranger, etc.

• Gestion des produits

5 h Planifier, organiser, contrôler, estimer, anticiper le travail à faire dans tous les autres domaines en fonction des besoins de tous les membres de la famille, du budget disponible, du temps disponible.

• Gestion administrative et financière

3 h Etablissement du budget, planification des dépenses, démarches administratives, engagement de personnel, classer les documents, tenir les comptes, régler les factures, établir la déclaration d'impôts, effectuer les démarches diverses, sous-traiter certaines tâches.

• Gestion des loisirs familiaux

2 h 30 Organisation de fêtes, activités sportives et de formation des membres de la famille, organisation des vacances, album photos en quatre exemplaires, invitations, inscriptions à des cours, billets de spectacles, choix des vacances, etc.

• Tâches éducative et scolaires

8 h Apprentissages des petits enfants, tâches scolaires, développement de l'enfant, lecture; apprendre à jouer, à parler, à être propre, la «bonne éducation»; surveiller et aider aux devoirs scolaires et à la bonne marche des études; maintenir le contact avec les lieux de formation, les enseignants, les associations de parents, etc.; encouragements, développer le sens des responsabilités, la persévérance, etc.

• Gestion des relations humaines

4 h Prévention et détection des maladies, relations famille-voisinage, dialogue, gestion des moments de crise, veiller à la santé et aux soins corporels, assistance et visites médicales, relations: maintien des liens sociaux (visites, téléphones, cadeaux), problèmes de santé, psychologie scolaire, etc.

• **Total:** 59 h 30 (par semaine, samedi et dimanche compris)

• Répartition dans la famille des heures consacrées à la fonction familiale et domestique:

Aide-ménagère: 1 h 1/2.

Enfants: 1 h.

Mari: 3 h.

Femme: 54 h.

• **Valeur mensuelle:** 59,5 x 32 fr. 85 x 4 = Fr. 7818, 30.-.

De la valeur

Une histoire à perdre haleine: celle de la reconnaissance de la valeur économique du travail domestique.

Le travail domestique n'a pas de véritable valeur économique, car il s'accomplit hors du marché du travail. Il n'est pourtant pas sans valeur réelle. L'économie serait paralysée si les femmes mangeaient «le pain de l'oisiveté» et si elle cessait d'égrener, jour après jour, le long chapelet des lessives, des nettoyages, des courses, des repas, des devoirs à surveiller...

Côté éducation, les choses sont claires. Les statistiques révèlent que c'est la formation de la mère qui est déterminante pour la réussite scolaire. Il a fallu faire des recherches et multiplier les études, indices et fines corrélations à l'appui pour découvrir une évidence.

Un travail invisible

Le travail domestique n'apparaît pas dans l'évaluation du produit national brut s'il est accompli par les «épouses». La règle veut en effet que les biens et activités auto-consommés ne soient pas pris en compte dans les calculs. Il en va du travail des femmes comme des tomates du potager. Tous deux sont consommés dans la cellule familiale. Ils n'apparaissent pas sur le marché. Ils ne contribuent donc pas à accroître la production telle qu'elle est comptabilisée.

En 1987, en Italie, le produit national brut a brusquement augmenté parce qu'on a tenu compte du travail au noir. La même démarche pourrait être appliquée au travail ménager. L'intégrer dans les comptes serait en reconnaître la valeur. En économie, ce concept de la valeur a d'ailleurs fait couler beaucoup d'encre.

Valeur d'échange

«Au sens traditionnel du mot, la valeur d'une chose désigne tout simplement son prix et la théorie de la valeur était justement la théorie de ce qu'on appelait l'économie politique» (*Encyclopaedia Universalis*). En un mot, valeur égale prix. Les économistes, après réflexion, ont renoncé à cette égalité réductrice.

Pour Ricardo (1772-1823), un des maîtres de l'économie classique anglaise, la valeur d'échange représente la quantité de travail dépensée dans la production. Marx adopte cette définition et précise que



avant toute chose

le travail qui est représenté dans la valeur d'échange est le travail «productif». Comme Adam Smith (1723-1790), éminent économiste classique britannique, il classe les fonctionnaires, les domestiques – et les femmes – parmi les improductifs.

Le tour est joué. Le temps que les femmes passent à épousseter les objets et à émincer les oignons n'ajoute aucune valeur aux choses puisqu'il n'est pas productif. Le travail domestique n'est donc investi d'aucune valeur d'échange et s'avère improductif. Exit de l'économie de marché les femmes qui ont mis au monde et élevé ces grands penseurs. Elles ne produisent pas. Elles utilisent, elles entretiennent.

Improductives, vouées aux tâches improductives. Le verdict est clair, sans appel. L'économie a sa logique.

Aucune chance de promotion...

«Elle appartenait à une très grande profession qui n'a jusqu'à maintenant pas de titre et est très peu reconnue. Elle vivait à la maison, écrivait Virginia Woolf (*Nuit et Jour*). Grande profession ou dernier des métiers, la valeur du travail domestique est âprement discutée.

Il faut relever que dans ce secteur d'activité les femmes ne bénéficient d'aucune rétribution et ne peuvent d'aucune manière accroître leur niveau de vie en améliorant la qualité de leurs prestations. Il n'existe aucune chance de promotion.

Il s'agit d'un travail gratuit, donné, offert par les femmes.

Certes, ce don de soi, cette capacité de se dévouer, de s'oublier est célébrée par les hommes. Maurice Zermatten écrivait, s'adressant aux femmes: «Songeons à l'homme qui rentre chez lui après le travail. Il désire un coin tranquille pour se reposer, pour lire son journal dans la paix d'un logis accueillant. C'est votre tâche de le lui préparer, c'est votre devoir de l'entourer de choses qui lui plaisent et le retiennent à la maison.»*

L'univers des femmes est réduit à l'entretien des choses et au contrat avec cet employeur qu'il faut «retenir à la maison». Sur ce labeur quotidien pèse en effet la menace de la rupture unilatérale du contrat. Comment alors évaluer le travail accompli, ce travail sans valeur marchande, sans valeur d'échange?

De l'évaluation des tâches domestiques

Les premières évaluations monétaires du travail ménager datent de 1982. Le tribunal de Kaiserslautern (Allemagne fédérale) attribue des dommages et intérêts à un

Caractéristiques

Appartement avec chauffage central dans l'immeuble, frigo, congélateur, marmite à vapeur, micro-ondes, lave-vaisselle, machine à laver le linge dans l'immeuble avec étendage, la cuisine bénéficie d'un balcon qui sert d'entrepôt. Critères de nourriture saine, couple peu gourmand, avec budget de ménage élastique, un ou deux repas par mois au restaurant. Une fois par mois reçoit environ huit à dix ami-e-s à midi. Dévaloir sur le balcon. Voiture avec parking devant l'immeuble.

• Tâche d'exécution

5 h Entretien du logement

Une fois par semaine: aspirateur, repassage, nettoyage de la cuisine, casseroles, armoires, nettoyer le sol de la cuisine, trois fois par semaine ou plus si nécessaire.

1 h Lessive et entretien du linge

Changer les draps une fois par mois, faire des lessives tous les quinze jours, faire laver le linge de maison et de corps dans la machine à laver de l'immeuble (choix des programmes, produits), étendage du linge, repassage.

7 h Alimentation et cuisine

Cuisiner deux fois par jour, tous les jours, samedi et dimanche compris, un repas chaud en tenant compte des caractères essentiels d'une alimentation équilibrée.

• Gestion des produits

5 h Faire les achats alimentaires et les produits d'entretien selon planning établi, rangement des produits, achat des vêtements, des chaussures, réparations et bricolage.

• Gestion financière et administrative

2 h Paiements, déclaration d'impôts, lettres aux assurances, gérer l'argent du ménage.

• Gestion des loisirs

1 h Jardinage, organisation des vacances, chercher les billets de théâtre.

• Gestion des relations humaines

1 h Planning de la semaine en couple, discussion, entretiens téléphoniques ou lettres avec membres de la famille et amis.

• Total et répartition dans le couple: 23 heures hebdomadaires

Elle: 14 heures hebdomadaires

Lui: 2 heures hebdomadaires (moyenne annuelle).

Aide extérieure: 7 heures.

• Valeur mensuelle: 23 x 31 fr. 50 x 4 = Fr. 2898.-.

homme dont la femme est morte, victime d'un accident de ménage. Avec trois enfants à élever, le mari a droit à l'équivalent de cinquante-sept heures de travail, calculées sur la base du salaire d'une aide-ménagère, jusqu'à la majorité des enfants.

En Angleterre, la compagnie Legal and General propose aux hommes une assurance veuvage calculée sur la rémunération d'un travail de huitante-quatre heures par semaine.

En France, en 1982, une étude de l'INSEE montre que si on mesure le travail ménager à son équivalent en biens et services payés, il se monte à au moins un tiers du produit national brut.

A Genève, le Collège du travail a élaboré des méthodes d'évaluation du travail familial et domestique.

Il s'agit de mettre à disposition des tribunaux et des assurances une base de calcul fiable, fondée sur des études de cas. Un travail de longue haleine qui s'inscrit dans une réflexion sur la valeur de ce tra-

vail invisible, si longtemps considéré comme dépourvu de toute valeur économique.

Simone Forster

* Maurice Zermatten, *Mission de la Femme au Village*, Sion 1941.

DEMANDE D'ADHÉSION

à retourner au Collège du travail, 11, rue des Maraîchers, 1205 Genève



Devenez membre du Syndicat des personnes actives au foyer à temps partiel ou complet.

- ☐ Cotisation individuelle Fr. 30.-
☐ Cotisation de couple ou de soutien Fr. 50.-

Nom

Adresse

Tél.